

REPUBLIC FRANCAISE

Département des Alpes de Haute-Provence

Service départemental d'incendie et de secours

DÉLIBÉRATION N° 2025-30(GFCP)

Date de convocation : 1^{er} décembre 2025

Nombre d'élus en exercice : 22

Présents : 13

Absents : 9

Votants : 13

Réception en Préfecture le :

Délibération certifiée exécutoire le :

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS
DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

L'an deux mille vingt-cinq et le 16 décembre, le Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours s'est réuni au Conseil départemental des Alpes de Haute-Provence, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude CASTEL.

Étaient présents : Claude BONDIL, Stéphanie COLOMBERO, Pierre POURCIN (suppléant de madame COTTRET), Benoît GAUVAN, René VILLARD (suppléant de monsieur GAY), Marcel GOSSA, Patrick VIVOS (suppléant de madame GRANET-BRUNELLO), Maurice JAYET, Marion MAGNAN, Michèle MOUTTE, Jean-Yves ROUX, Bernard CODOUL (suppléant de monsieur SPAGNOU).

Objet : Décision modificative n°2 de l'exercice 2025

La décision modificative (DM) n°2/2025 est une décision technique d'ajustement de fin d'exercice budgétaire. Cette dernière s'élève à – 595 805 euros répartis en :

- Section de fonctionnement : 291 000 euros,
- Section d'investissement : -886 805 euros.

A) DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRE 011 : CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 000 €
---	---------

1^o) Commentaire :

Il vous est proposé de doter de 1 000 euros l'article où sont imputées les frais d'études (article 617)

2^o) Détail des mouvements financiers par articles budgétaires :

Article Nat. (Code / Libellé)	DM2/2025
617 – Etudes et recherches	1 000,00 €

CHAPITRE 023 : VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	290 000 €
--	-----------

1^o) Commentaire :

Il vous est proposé d'effectuer un prélèvement de la section de fonctionnement vers l'investissement à hauteur de 290 000 euros, ce qui portera pour l'exercice 2025, le montant total de virement à 590 000 euros.

Cette somme qui viendra en déduction des emprunts de 2026 sera constatée dans le résultat du résultat du CFU 2025.

Accusé de réception en préfecture
004-280400169-20251216-2025-30-GFCP-DE

Date de télétransmission : 19/12/2025

2°) Détail des mouvements d'ordre par articles budgétaires :

Article Nat. (Code / Libellé)	DM2/2025
023 – Virement à la section d'investissement	290 000,00 €

CHAPITRE 65 : AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	12 480 €
---	----------

1°) Commentaire :

Il vous est proposé d'augmenter la dotation de chapitre en particulier pour prendre en charge les créances éteintes et les admissions en non-valeurs de titres de recettes anciens qui ne seront pas recouvrés (voir rapport spécifique) à hauteur de 12 480 euros.

2°) Détail des mouvements financiers par articles budgétaires :

Article Nat. (Code / Libellé)	DM2/2025
6541 - Créances éteintes	2 052,00 €
6542 - Admission en non-valeurs	10 428,00 €

CHAPITRE 67 : CHARGES SPECIFIQUES	- 12 480,00 €
--------------------------------------	---------------

1°) Commentaire :

Il vous est proposé de réduire l'article 673 de – 12 480 euros.

2°) Détail des mouvements financiers par articles budgétaires :

Article Nat. (Code / Libellé)	DM2/2025
673-Titres annulés (sur exercices antérieurs)	-12 480,00 €

LE MONTANT TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT S'ÉLÈVE À 291 000 EUROS.

B) RECETTES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRE 70 : PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	190 110,00 €
<small>Accusé de réception en préfecture 004-280400169-20251216-2025-30-GFCP-DE Date de télétransmission : 19/12/2025 Date de réception préfecture : 19/12/2025</small>	

1°) Commentaire :

Je vous propose d'augmenter la dotation en recettes de 190 110 euros pour donner suite à une augmentation du nombre d'interventions facturées (+ 25 760 euros), aux recettes liées aux différents renforts extra-départementaux (+ 139 150 euros) et au remboursement sur 1,5 ans de la TICPE (+ 25 200 euros).

2°) Détail des mouvements d'ordre par articles budgétaires :

Article Nat. (Code / Libellé)	DM2/2025
70685 - Interventions soumises à facturation (article L 1424-42 du CGCT)	25 760,00 €
70878 - par des tiers	139 150,00 €
70879 - Remboursement TICPE	25 200,00 €

CHAPITRE 75 :	
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	52 500 €

1°) Commentaire :

Il vous est proposé d'augmenter de + 52 500 euros le chapitre 75. Cette recette correspond au versement d'un capital décès par la compagnie d'assurances du SDIS. La dépense, d'un montant équivalent, est inscrite au chapitre 012.

2°) Détail des mouvements financiers par articles budgétaires :

Article Nat. (Code / Libellé)	DM2/2025
75888- Autres	52 500,00 €

CHAPITRE 77 :	
PRODUITS SPECIFIQUES	48 390 €

1°) Commentaire :

Il vous est proposé d'augmenter de + 48 390 euros le chapitre des recettes liées à la vente de véhicules.

2°) Détail des mouvements financiers par articles budgétaires :

Article Nat. (Code / Libellé)	DM2/2025
773- Mandats annulés	48 390,00 €

LE MONTANT TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT S'ÉLÈVE À 291 000 EUROS.

Accusé de réception en préfecture
004-280400169-20251216-2025-30-GFCP-DE
Date de télétransmission : 19/12/2025
Date de réception préfecture : 19/12/2025

C) DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Nous avions prévu lors du vote du plan pluriannuel d'investissement des crédits de paiement (CP) au titre de l'exercice budgétaire 2025. Il vous est proposé, compte tenu des décalages de livraison en 2025, de réduire ces crédits de paiement qui apparaîtront dans les CP 2026 au budget primitif 2026.

CHAPITRE 20 :	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	- 42 578,34 €

1°) Détail des mouvements d'ordre par articles budgétaires :

Groupe Chapitre Nat. (Code)	Article Nat. (Code)	Article Nat. (Code / Libellé)	DM 2-2025
20	2031	2031 - Frais d'études	- 14 400,00
20	2033	2033 - Frais d'insertion	0,00
20	2051	2051 - Concessions et droits similaires	- 28 178,34
			-42 578,34 €

CHAPITRE 21 :	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	-559 417,93 €

1°) Détail des mouvements d'ordre par articles budgétaires :

Groupe Chapitre Nat. (Code)	Article Nat. (Code)	Article Nat. (Code / Libellé)	DM 2-2025
21	21315	21315 - Centres d'incendie et de secours	- 60 842,79
21	21535	21535 - Réseaux de transmission	- 74 751,82
21	21536	21536 - Réseaux d'alerte	- 25 784,15
21	21561	21561 - Matériel roulant	- 45 906,12
21	215614	215614 - Matériel roulant VLU - VLC	- 2 725,76
21	215615	215615 - Matériel roulant VLHR	- 6 348,10
21	215618	215618 - Matériel roulant Autres	- 47 992,15
21	215681	215681 - Matériel PUI - SSSM	- 6 388,39
21	215682	215682 - Matériel SMPM	- 10 015,61
21	215683	215683 - Matériel SAV - PLG	- 723,88
21	215685	215685 - Matériel USAR	- 680,54
21	215686	215686 - Matériel RCH	- 180,43
21	215687	215687 - Matériel FORMATION	- 1 209,75
21	215688	215688 - Matériel GTL	- 48 455,45
21578	21578	21578 - Autre matériel technique	-11 266,80 €
21	21838	21838 - Autre matériel informatique	- 3 399,98
21	21848	21848 - Autres matériels de bureau et mobiliers	- 55 000,00
21	2188	2188 - Autres	- 802,63
21	21881	21881 - Habillement Sapeurs-Pompiers	- 156 943,58
			559 417,93 €

Accusé de réception préfecture,
004-200400109-20251216-2025-30-GFCP-DE
Date de télétransmission : 19/12/2025
Date de réception préfecture : 19/12/2025

CHAPITRE 23 :	
	-380 000,73 €

IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	
--------------------------------------	--

1°) Détail des mouvements d'ordre par articles budgétaires :

Groupe Chapitre Nat. (Code)	Article Nat. (Code)	Article Nat. (Code / Libellé)	DM 2-2025
23	2313	2313 - Constructions	-380 000,73 €
			-380 000,73 €

CHAPITRE 041 : OPERATIONS PATRIMONIALES	95 192 €
--	----------

1°) Détail des mouvements d'ordre par articles budgétaires :

Il s'agit d'opérations d'ordre en dépenses et recettes pour le passage de travaux réalisés au compte 23 vers le compte 20 et 21.

Groupe Chapitre Nat. (Code)	Article Nat. (Code)	Article Nat. (Code / Libellé)	DM 2-2025
041	2313	2313 - Constructions	21 590,00
041	21315	21315 - Centres d'incendie et de secours	20 700,00
041	21535	21535 - Réseaux de transmission	29 970,00
041	21561	21561 - Matériel roulant	20 772,00
		21568 - Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	2 160,00
041	21568		95 192,00 €

LE MONTANT TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT S'ÉLÈVE A – 886 805 EUROS.

D) RECETTES D'INVESTISSEMENT

Comme pour les crédits de paiement de 2025, nous ajustons les recettes 2025 qui se rattachent aux opérations d'investissement et que nous retrouverons donc en 2026 lors du budget primitif.

CHAPITRE 16 : EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	- 1 271 997,00 €
--	------------------

1°) Détail des mouvements financiers par articles budgétaires :

Groupe Chapitre Nat. (Code)	Article Nat. (Code)	Article Nat. (Code / Libellé)	DM 2-2025
16	1641	1641 - Emprunts en euros	-1 271 997,00 €
			Accusé de réception en préfecture 004-280400169-20251216-2025-30-GFCP-DE Date de télétransmission : 19/12/2025 Date de réception préfecture : 19/12/2025
CHAPITRE 023:			290 000 €

VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

1°) Détail des mouvements financiers par articles budgétaires :

Groupe Chapitre Nat. (Code)	Article Nat. (Code)	Article Nat. (Code / Libellé)	DM 2-2025
021	021	021 - Virement de la section de fonctionnement	290 000,00 €
			290 000,00 €

CHAPITRE 041 :	95 192 €
OPERATIONS PATRIMONIALES	

1°) Détail des mouvements d'ordre par articles budgétaires :

Il s'agit d'opérations d'ordre en dépenses et recettes pour le passage de travaux réalisés au compte 23 vers le compte 20 et 21.

Groupe Chapitre Nat. (Code)	Article Nat. (Code)	Article Nat. (Code / Libellé)	DM 2-2025
041	2031	2031-Frais d'études	74 240,00
041	2033	2033 -Frais d'insertion	20 952,00
			95 192,00 €

LE MONTANT TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT S'ÉLÈVE A – 886 805 EUROS.

Il est demandé au Conseil d'administration de bien vouloir en délibérer et d'approuver la décision modificative n°2 de l'exercice 2025.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration ont adopté ce rapport à l'unanimité, les jour, mois, an que ci-dessus.

Le président du conseil d'administration



Jean-Claude CASTEL